



MX EVENEMENT SAS

ZAC du Clos St Eloi - BÂTIMENT C1 - 1 rue de la persévérance

77144 CHALIFERT

0179723338

www.mxevenement.com

SIRET : 53067266600043

Label du spectacle : n°921

RAPPORT DE VÉRIFICATION GÉNÉRALE PÉRIODIQUE

Coffret électrique



b32pc16

N° interne : 000125

Date de vérification : 2026-04-01

Informations générales

Date de vérification	2026-04-01
Prochaine échéance	2027-04-01
Vérificateur	Marc ANDRE
Accompagnateur(s)	Guillaume BERTHAULT
Lieu de la vérification	Dépôt MX

Référence vérifiée

Type	Coffret électrique
Type / Modèle	b32pc16
Désignation Interne	b32pc16
Année de mise en service	06/07/2016
Périodicité	annuel
Numéro de coffret / repère de gamme	n°17
Nature du courant	32A
Nombre de phases	Monophasé
Coupure / protection	monopolaire
Classe de tension	Basse Tension
Tension nominal	230v
Fréquence	50 Hz
Distribution du neutre	oui
Nombre de PC	4 à 6
Intensité présumé du courant de court-circuit franc monophasé	lkmono : 4.5kA

Coffret identifié

N° interne	000125
N° de série constructeur	non visible
Marquage CE	oui

Conclusion globale

Conforme

Modifications / remarques éventuelles

-

Observation individuelle

-

Observations générales de la référence

Boitier B32 32A monophasé vers 4xPC16A

Observations générales du rapport

RAPPORT SANS OBSERVATIONS

L'examen et les mesures ont été exécutées conformément aux règles de l'art, au normes UTE et aux textes réglementaires

La vérification de l'état de conservation et les essais de fonctionnement réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'observation ni d'anomalie.

Examen visuel

Critère	Avis	Note
Etat du capot	BE	Protection contre les contacts directs et indirects conforme
Etat des organes de coupure	BE	Sectionnement à l'origine de chaque circuit
Conformité apparente du repérage	BE	
Calibre des dispositifs de protection	-	Conforme
Protection à l'origine de chaque circuit	-	Conforme
Conducteur de Terre	-	Conforme

Examen en fonction

Critère	Avis	Note
Différentiel	SO	absent
Arrêt d'urgence	SO	absent
Convention (PC16 neutre à gauche, phase à droite)	FC	
Inversion de phase (triphasé)	SO	
Mesure de terre (continuité et impédance)	FC	

Base réglementaire**TEXTES DE RÉFÉRENCE**

Arrêté ministériel du 1er mars 2004 - Section 5.

CONTENU ET LIMITES DE LA VÉRIFICATION GÉNÉRALE PÉRIODIQUE

La vérification comporte :

- un examen visuel de l'état de conservation (article 9 de l'arrêté du 01/03/2004)
- des essais de fonctionnement des mécanismes et dispositifs de sécurité (article 6 b et c de l'arrêté du 01/03/2004)

Sont exclus de la vérification générale périodique :

- l'examen d'adéquation ;
- la vérification de la conformité de l'équipement ;
- la vérification des dispositions relevant d'autres réglementations ;
- l'examen du contenu du carnet de maintenance.

DOCUMENT MATÉRIALISANT LA VÉRIFICATION

La vérification fait l'objet d'un rapport remis au chef d'établissement. Ce rapport doit être annexé au registre de sécurité cité à l'article R. 4323-25 du Code du travail.

Mentions légales**AVIS FORMULÉS PAR LE VÉRIFICATEUR**

Bon État Apparent (BE) ou Satisfaisant (SA)

Fonctionnement correct (FC)

Sans objet (SO) ou non équipé (NE)

Observation (O), avec renvoi à l'observation détaillée

Non renseigné ou non communiqué (NR)

Non vérifiable (NV) dans le cas d'appareil en panne, d'éléments inaccessibles, par défaut d'accès.

Le présent document rend compte des constats effectués à la date indiquée, dans les limites des vérifications réalisées.

Arrêtés :

- Appareils amovibles

Normes :

- NF C 15-100

Ce document a été validé par son auteur.

Visa de conformité

Fait à : Dépôt MX

Le : 2026-04-01

Vérificateur : Marc ANDRE





MX EVENEMENT SAS

ZAC du Clos St Eloi - BÂTIMENT C1 - 1 rue de la persévérance

77144 CHALIFERT

0179723338

www.mxevenement.com

SIRET : 53067266600043

Label du spectacle : n°921

RAPPORT DE VÉRIFICATION GÉNÉRALE PÉRIODIQUE

Coffret électrique



b32pc16

N° interne : 000131

Date de vérification : 2026-04-01

Informations générales

Date de vérification	2026-04-01
Prochaine échéance	2027-04-01
Vérificateur	Marc ANDRE
Accompagnateur(s)	Guillaume BERTHAULT
Lieu de la vérification	Dépôt MX

Référence vérifiée

Type	Coffret électrique
Type / Modèle	b32pc16
Désignation Interne	b32pc16
Année de mise en service	06/07/2016
Périodicité	annuel
Numéro de coffret / repère de gamme	n°17
Nature du courant	32A
Nombre de phases	Monophasé
Coupure / protection	monopolaire
Classe de tension	Basse Tension
Tension nominal	230v
Fréquence	50 Hz
Distribution du neutre	oui
Nombre de PC	4 à 6
Intensité présumé du courant de court-circuit franc monophasé	lkmono : 4.5kA

Coffret identifié

N° interne	000131
N° de série constructeur	non visible
Marquage CE	oui

Conclusion globale

Conforme

Modifications / remarques éventuelles

-

Observation individuelle

-

Observations générales de la référence

Boitier B32 32A monophasé vers 4xPC16A

Observations générales du rapport

RAPPORT SANS OBSERVATIONS

L'examen et les mesures ont été exécutées conformément aux règles de l'art, au normes UTE et aux textes réglementaires

La vérification de l'état de conservation et les essais de fonctionnement réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'observation ni d'anomalie.

Examen visuel

Critère	Avis	Note
Etat du capot	BE	Protection contre les contacts directs et indirects conforme
Etat des organes de coupure	BE	Sectionnement à l'origine de chaque circuit
Conformité apparente du repérage	BE	
Calibre des dispositifs de protection	-	Conforme
Protection à l'origine de chaque circuit	-	Conforme
Conducteur de Terre	-	Conforme

Examen en fonction

Critère	Avis	Note
Différentiel	SO	absent
Arrêt d'urgence	SO	absent
Convention (PC16 neutre à gauche, phase à droite)	FC	
Inversion de phase (triphase)	SO	
Mesure de terre (continuité et impédance)	FC	

Base réglementaire**TEXTES DE RÉFÉRENCE**

Arrêté ministériel du 1er mars 2004 - Section 5.

CONTENU ET LIMITES DE LA VÉRIFICATION GÉNÉRALE PÉRIODIQUE

La vérification comporte :

- un examen visuel de l'état de conservation (article 9 de l'arrêté du 01/03/2004)
- des essais de fonctionnement des mécanismes et dispositifs de sécurité (article 6 b et c de l'arrêté du 01/03/2004)

Sont exclus de la vérification générale périodique :

- l'examen d'adéquation ;
- la vérification de la conformité de l'équipement ;
- la vérification des dispositions relevant d'autres réglementations ;
- l'examen du contenu du carnet de maintenance.

DOCUMENT MATÉRIALISANT LA VÉRIFICATION

La vérification fait l'objet d'un rapport remis au chef d'établissement. Ce rapport doit être annexé au registre de sécurité cité à l'article R. 4323-25 du Code du travail.

Mentions légales**AVIS FORMULÉS PAR LE VÉRIFICATEUR**

Bon État Apparent (BE) ou Satisfaisant (SA)

Fonctionnement correct (FC)

Sans objet (SO) ou non équipé (NE)

Observation (O), avec renvoi à l'observation détaillée

Non renseigné ou non communiqué (NR)

Non vérifiable (NV) dans le cas d'appareil en panne, d'éléments inaccessibles, par défaut d'accès.

Le présent document rend compte des constats effectués à la date indiquée, dans les limites des vérifications réalisées.

Arrêtés :

- Appareils amovibles

Normes :

- NF C 15-100

Ce document a été validé par son auteur.

Visa de conformité

Fait à : Dépôt MX

Le : 2026-04-01

Vérificateur : Marc ANDRE





MX EVENEMENT SAS

ZAC du Clos St Eloi - BÂTIMENT C1 - 1 rue de la persévérance

77144 CHALIFERT

0179723338

www.mxevenement.com

SIRET : 53067266600043

Label du spectacle : n°921

RAPPORT DE VÉRIFICATION GÉNÉRALE PÉRIODIQUE

Coffret électrique



b32pc16

N° interne : 000133

Date de vérification : 2026-04-01

Informations générales

Date de vérification	2026-04-01
Prochaine échéance	2027-04-01
Vérificateur	Marc ANDRE
Accompagnateur(s)	Guillaume BERTHAULT
Lieu de la vérification	Dépôt MX

Référence vérifiée

Type	Coffret électrique
Type / Modèle	b32pc16
Désignation Interne	b32pc16
Année de mise en service	06/07/2016
Périodicité	annuel
Numéro de coffret / repère de gamme	n°17
Nature du courant	32A
Nombre de phases	Monophasé
Coupure / protection	monopolaire
Classe de tension	Basse Tension
Tension nominal	230v
Fréquence	50 Hz
Distribution du neutre	oui
Nombre de PC	4 à 6
Intensité présumé du courant de court-circuit franc monophasé	lkmono : 4.5kA

Coffret identifié

N° interne	000133
N° de série constructeur	non visible
Marquage CE	oui

Conclusion globale

Conforme

Modifications / remarques éventuelles

-

Observation individuelle

-

Observations générales de la référence

Boitier B32 32A monophasé vers 4xPC16A

Observations générales du rapport

RAPPORT SANS OBSERVATIONS

L'examen et les mesures ont été exécutées conformément aux règles de l'art, au normes UTE et aux textes réglementaires

La vérification de l'état de conservation et les essais de fonctionnement réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'observation ni d'anomalie.

Examen visuel

Critère	Avis	Note
Etat du capot	BE	Protection contre les contacts directs et indirects conforme
Etat des organes de coupure	BE	Sectionnement à l'origine de chaque circuit
Conformité apparente du repérage	BE	
Calibre des dispositifs de protection	-	Conforme
Protection à l'origine de chaque circuit	-	Conforme
Conducteur de Terre	-	Conforme

Examen en fonction

Critère	Avis	Note
Différentiel	SO	absent
Arrêt d'urgence	SO	absent
Convention (PC16 neutre à gauche, phase à droite)	FC	
Inversion de phase (triphasé)	SO	
Mesure de terre (continuité et impédance)	FC	

Base réglementaire**TEXTES DE RÉFÉRENCE**

Arrêté ministériel du 1er mars 2004 - Section 5.

CONTENU ET LIMITES DE LA VÉRIFICATION GÉNÉRALE PÉRIODIQUE

La vérification comporte :

- un examen visuel de l'état de conservation (article 9 de l'arrêté du 01/03/2004)
- des essais de fonctionnement des mécanismes et dispositifs de sécurité (article 6 b et c de l'arrêté du 01/03/2004)

Sont exclus de la vérification générale périodique :

- l'examen d'adéquation ;
- la vérification de la conformité de l'équipement ;
- la vérification des dispositions relevant d'autres réglementations ;
- l'examen du contenu du carnet de maintenance.

DOCUMENT MATÉRIALISANT LA VÉRIFICATION

La vérification fait l'objet d'un rapport remis au chef d'établissement. Ce rapport doit être annexé au registre de sécurité cité à l'article R. 4323-25 du Code du travail.

Mentions légales**AVIS FORMULÉS PAR LE VÉRIFICATEUR**

Bon État Apparent (BE) ou Satisfaisant (SA)

Fonctionnement correct (FC)

Sans objet (SO) ou non équipé (NE)

Observation (O), avec renvoi à l'observation détaillée

Non renseigné ou non communiqué (NR)

Non vérifiable (NV) dans le cas d'appareil en panne, d'éléments inaccessibles, par défaut d'accès.

Le présent document rend compte des constats effectués à la date indiquée, dans les limites des vérifications réalisées.

Arrêtés :

- Appareils amovibles

Normes :

- NF C 15-100

Ce document a été validé par son auteur.

Visa de conformité

Fait à : Dépôt MX

Le : 2026-04-01

Vérificateur : Marc ANDRE





MX EVENEMENT SAS

ZAC du Clos St Eloi - BÂTIMENT C1 - 1 rue de la persévérance

77144 CHALIFERT

0179723338

www.mxevenement.com

SIRET : 53067266600043

Label du spectacle : n°921

RAPPORT DE VÉRIFICATION GÉNÉRALE PÉRIODIQUE

Coffret électrique



b32pc16

N° interne : 000135

Date de vérification : 2026-04-01

Informations générales

Date de vérification	2026-04-01
Prochaine échéance	2027-04-01
Vérificateur	Marc ANDRE
Accompagnateur(s)	Guillaume BERTHAULT
Lieu de la vérification	Dépôt MX

Référence vérifiée

Type	Coffret électrique
Type / Modèle	b32pc16
Désignation Interne	b32pc16
Année de mise en service	06/07/2016
Périodicité	annuel
Numéro de coffret / repère de gamme	n°17
Nature du courant	32A
Nombre de phases	Monophasé
Coupure / protection	monopolaire
Classe de tension	Basse Tension
Tension nominal	230v
Fréquence	50 Hz
Distribution du neutre	oui
Nombre de PC	4 à 6
Intensité présumé du courant de court-circuit franc monophasé	lkmono : 4.5kA

Coffret identifié

N° interne	000135
N° de série constructeur	non visible
Marquage CE	oui

Conclusion globale

Conforme

Modifications / remarques éventuelles

-

Observation individuelle

-

Observations générales de la référence

Boitier B32 32A monophasé vers 4xPC16A

Observations générales du rapport

RAPPORT SANS OBSERVATIONS

L'examen et les mesures ont été exécutées conformément aux règles de l'art, au normes UTE et aux textes réglementaires

La vérification de l'état de conservation et les essais de fonctionnement réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'observation ni d'anomalie.

Examen visuel

Critère	Avis	Note
Etat du capot	BE	Protection contre les contacts directs et indirects conforme
Etat des organes de coupure	BE	Sectionnement à l'origine de chaque circuit
Conformité apparente du repérage	BE	
Calibre des dispositifs de protection	-	Conforme
Protection à l'origine de chaque circuit	-	Conforme
Conducteur de Terre	-	Conforme

Examen en fonction

Critère	Avis	Note
Différentiel	SO	absent
Arrêt d'urgence	SO	absent
Convention (PC16 neutre à gauche, phase à droite)	FC	
Inversion de phase (triphasé)	SO	
Mesure de terre (continuité et impédance)	FC	

Base réglementaire**TEXTES DE RÉFÉRENCE**

Arrêté ministériel du 1er mars 2004 - Section 5.

CONTENU ET LIMITES DE LA VÉRIFICATION GÉNÉRALE PÉRIODIQUE

La vérification comporte :

- un examen visuel de l'état de conservation (article 9 de l'arrêté du 01/03/2004)
- des essais de fonctionnement des mécanismes et dispositifs de sécurité (article 6 b et c de l'arrêté du 01/03/2004)

Sont exclus de la vérification générale périodique :

- l'examen d'adéquation ;
- la vérification de la conformité de l'équipement ;
- la vérification des dispositions relevant d'autres réglementations ;
- l'examen du contenu du carnet de maintenance.

DOCUMENT MATÉRIALISANT LA VÉRIFICATION

La vérification fait l'objet d'un rapport remis au chef d'établissement. Ce rapport doit être annexé au registre de sécurité cité à l'article R. 4323-25 du Code du travail.

Mentions légales**AVIS FORMULÉS PAR LE VÉRIFICATEUR**

Bon État Apparent (BE) ou Satisfaisant (SA)

Fonctionnement correct (FC)

Sans objet (SO) ou non équipé (NE)

Observation (O), avec renvoi à l'observation détaillée

Non renseigné ou non communiqué (NR)

Non vérifiable (NV) dans le cas d'appareil en panne, d'éléments inaccessibles, par défaut d'accès.

Le présent document rend compte des constats effectués à la date indiquée, dans les limites des vérifications réalisées.

Arrêtés :

- Appareils amovibles

Normes :

- NF C 15-100

Ce document a été validé par son auteur.

Visa de conformité

Fait à : Dépôt MX

Le : 2026-04-01

Vérificateur : Marc ANDRE





MX EVENEMENT SAS

ZAC du Clos St Eloi - BÂTIMENT C1 - 1 rue de la persévérance

77144 CHALIFERT

0179723338

www.mxevenement.com

SIRET : 53067266600043

Label du spectacle : n°921

RAPPORT DE VÉRIFICATION GÉNÉRALE PÉRIODIQUE

Coffret électrique



b32pc16

N° interne : 003679

Date de vérification : 2026-04-01

Informations générales

Date de vérification	2026-04-01
Prochaine échéance	2027-04-01
Vérificateur	Marc ANDRE
Accompagnateur(s)	Guillaume BERTHAULT
Lieu de la vérification	Dépôt MX

Référence vérifiée

Type	Coffret électrique
Type / Modèle	b32pc16
Désignation Interne	b32pc16
Année de mise en service	06/07/2016
Périodicité	annuel
Numéro de coffret / repère de gamme	n°17
Nature du courant	32A
Nombre de phases	Monophasé
Coupure / protection	monopolaire
Classe de tension	Basse Tension
Tension nominal	230v
Fréquence	50 Hz
Distribution du neutre	oui
Nombre de PC	4 à 6
Intensité présumé du courant de court-circuit franc monophasé	lkmono : 4.5kA

Coffret identifié

N° interne	003679
N° de série constructeur	non visible
Marquage CE	oui

Conclusion globale

Conforme

Modifications / remarques éventuelles

-

Observation individuelle

-

Observations générales de la référence

Boitier B32 32A monophasé vers 4xPC16A

Observations générales du rapport

RAPPORT SANS OBSERVATIONS

L'examen et les mesures ont été exécutées conformément aux règles de l'art, au normes UTE et aux textes réglementaires

La vérification de l'état de conservation et les essais de fonctionnement réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'observation ni d'anomalie.

Examen visuel

Critère	Avis	Note
Etat du capot	BE	Protection contre les contacts directs et indirects conforme
Etat des organes de coupure	BE	Sectionnement à l'origine de chaque circuit
Conformité apparente du repérage	BE	
Calibre des dispositifs de protection	-	Conforme
Protection à l'origine de chaque circuit	-	Conforme
Conducteur de Terre	-	Conforme

Examen en fonction

Critère	Avis	Note
Différentiel	SO	absent
Arrêt d'urgence	SO	absent
Convention (PC16 neutre à gauche, phase à droite)	FC	
Inversion de phase (triphasé)	SO	
Mesure de terre (continuité et impédance)	FC	

Base réglementaire**TEXTES DE RÉFÉRENCE**

Arrêté ministériel du 1er mars 2004 - Section 5.

CONTENU ET LIMITES DE LA VÉRIFICATION GÉNÉRALE PÉRIODIQUE

La vérification comporte :

- un examen visuel de l'état de conservation (article 9 de l'arrêté du 01/03/2004)
- des essais de fonctionnement des mécanismes et dispositifs de sécurité (article 6 b et c de l'arrêté du 01/03/2004)

Sont exclus de la vérification générale périodique :

- l'examen d'adéquation ;
- la vérification de la conformité de l'équipement ;
- la vérification des dispositions relevant d'autres réglementations ;
- l'examen du contenu du carnet de maintenance.

DOCUMENT MATÉRIALISANT LA VÉRIFICATION

La vérification fait l'objet d'un rapport remis au chef d'établissement. Ce rapport doit être annexé au registre de sécurité cité à l'article R. 4323-25 du Code du travail.

Mentions légales**AVIS FORMULÉS PAR LE VÉRIFICATEUR**

Bon État Apparent (BE) ou Satisfaisant (SA)

Fonctionnement correct (FC)

Sans objet (SO) ou non équipé (NE)

Observation (O), avec renvoi à l'observation détaillée

Non renseigné ou non communiqué (NR)

Non vérifiable (NV) dans le cas d'appareil en panne, d'éléments inaccessibles, par défaut d'accès.

Le présent document rend compte des constats effectués à la date indiquée, dans les limites des vérifications réalisées.

Arrêtés :

- Appareils amovibles

Normes :

- NF C 15-100

Ce document a été validé par son auteur.

Visa de conformité

Fait à : Dépôt MX

Le : 2026-04-01

Vérificateur : Marc ANDRE





MX EVENEMENT SAS

ZAC du Clos St Eloi - BÂTIMENT C1 - 1 rue de la persévérance

77144 CHALIFERT

0179723338

www.mxevenement.com

SIRET : 53067266600043

Label du spectacle : n°921

RAPPORT DE VÉRIFICATION GÉNÉRALE PÉRIODIQUE

Coffret électrique



b32pc16

N° interne : 003681

Date de vérification : 2026-04-01

Informations générales

Date de vérification

2026-04-01

Prochaine échéance

2027-04-01

Vérificateur

Marc ANDRE

Accompagnateur(s)

Guillaume BERTHAULT

Lieu de la vérification

Dépôt MX

Référence vérifiée

Type	Coffret électrique
Type / Modèle	b32pc16
Désignation Interne	b32pc16
Année de mise en service	06/07/2016
Périodicité	annuel
Numéro de coffret / repère de gamme	n°17
Nature du courant	32A
Nombre de phases	Monophasé
Coupure / protection	monopolaire
Classe de tension	Basse Tension
Tension nominal	230v
Fréquence	50 Hz
Distribution du neutre	oui
Nombre de PC	4 à 6
Intensité présumé du courant de court-circuit franc monophasé	lkmono : 4.5kA

Coffret identifié

N° interne	003681
N° de série constructeur	non visible
Marquage CE	oui

Conclusion globale

Conforme

Modifications / remarques éventuelles

-

Observation individuelle

-

Observations générales de la référence

Boitier B32 32A monophasé vers 4xPC16A

Observations générales du rapport

RAPPORT SANS OBSERVATIONS

L'examen et les mesures ont été exécutées conformément aux règles de l'art, au normes UTE et aux textes réglementaires

La vérification de l'état de conservation et les essais de fonctionnement réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'observation ni d'anomalie.

Examen visuel

Critère	Avis	Note
Etat du capot	BE	Protection contre les contacts directs et indirects conforme
Etat des organes de coupure	BE	Sectionnement à l'origine de chaque circuit
Conformité apparente du repérage	BE	
Calibre des dispositifs de protection	-	Conforme
Protection à l'origine de chaque circuit	-	Conforme
Conducteur de Terre	-	Conforme

Examen en fonction

Critère	Avis	Note
Différentiel	SO	absent
Arrêt d'urgence	SO	absent
Convention (PC16 neutre à gauche, phase à droite)	FC	
Inversion de phase (triphasé)	SO	
Mesure de terre (continuité et impédance)	FC	

Base réglementaire**TEXTES DE RÉFÉRENCE**

Arrêté ministériel du 1er mars 2004 - Section 5.

CONTENU ET LIMITES DE LA VÉRIFICATION GÉNÉRALE PÉRIODIQUE

La vérification comporte :

- un examen visuel de l'état de conservation (article 9 de l'arrêté du 01/03/2004)
- des essais de fonctionnement des mécanismes et dispositifs de sécurité (article 6 b et c de l'arrêté du 01/03/2004)

Sont exclus de la vérification générale périodique :

- l'examen d'adéquation ;
- la vérification de la conformité de l'équipement ;
- la vérification des dispositions relevant d'autres réglementations ;
- l'examen du contenu du carnet de maintenance.

DOCUMENT MATÉRIALISANT LA VÉRIFICATION

La vérification fait l'objet d'un rapport remis au chef d'établissement. Ce rapport doit être annexé au registre de sécurité cité à l'article R. 4323-25 du Code du travail.

Mentions légales**AVIS FORMULÉS PAR LE VÉRIFICATEUR**

Bon État Apparent (BE) ou Satisfaisant (SA)

Fonctionnement correct (FC)

Sans objet (SO) ou non équipé (NE)

Observation (O), avec renvoi à l'observation détaillée

Non renseigné ou non communiqué (NR)

Non vérifiable (NV) dans le cas d'appareil en panne, d'éléments inaccessibles, par défaut d'accès.

Le présent document rend compte des constats effectués à la date indiquée, dans les limites des vérifications réalisées.

Arrêtés :

- Appareils amovibles

Normes :

- NF C 15-100

Ce document a été validé par son auteur.

Visa de conformité

Fait à : Dépôt MX

Le : 2026-04-01

Vérificateur : Marc ANDRE





MX EVENEMENT SAS

ZAC du Clos St Eloi - BÂTIMENT C1 - 1 rue de la persévérance

77144 CHALIFERT

0179723338

www.mxevenement.com

SIRET : 53067266600043

Label du spectacle : n°921

RAPPORT DE VÉRIFICATION GÉNÉRALE PÉRIODIQUE

Coffret électrique



b32pc16

N° interne : 008473

Date de vérification : 2026-04-01

Informations générales

Date de vérification	2026-04-01
Prochaine échéance	2027-04-01
Vérificateur	Marc ANDRE
Accompagnateur(s)	Guillaume BERTHAULT
Lieu de la vérification	Dépôt MX

Référence vérifiée

Type	Coffret électrique
Type / Modèle	b32pc16
Désignation Interne	b32pc16
Année de mise en service	06/07/2016
Périodicité	annuel
Numéro de coffret / repère de gamme	n°17
Nature du courant	32A
Nombre de phases	Monophasé
Coupure / protection	monopolaire
Classe de tension	Basse Tension
Tension nominal	230v
Fréquence	50 Hz
Distribution du neutre	oui
Nombre de PC	4 à 6
Intensité présumé du courant de court-circuit franc monophasé	lkmono : 4.5kA

Coffret identifié

N° interne	008473
N° de série constructeur	non visible
Marquage CE	oui

Conclusion globale

Conforme

Modifications / remarques éventuelles

-

Observation individuelle

-

Observations générales de la référence

Boitier B32 32A monophasé vers 4xPC16A

Observations générales du rapport

RAPPORT SANS OBSERVATIONS

L'examen et les mesures ont été exécutées conformément aux règles de l'art, au normes UTE et aux textes réglementaires

La vérification de l'état de conservation et les essais de fonctionnement réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'observation ni d'anomalie.

Examen visuel

Critère	Avis	Note
Etat du capot	BE	Protection contre les contacts directs et indirects conforme
Etat des organes de coupure	BE	Sectionnement à l'origine de chaque circuit
Conformité apparente du repérage	BE	
Calibre des dispositifs de protection	-	Conforme
Protection à l'origine de chaque circuit	-	Conforme
Conducteur de Terre	-	Conforme

Examen en fonction

Critère	Avis	Note
Différentiel	SO	absent
Arrêt d'urgence	SO	absent
Convention (PC16 neutre à gauche, phase à droite)	FC	
Inversion de phase (triphasé)	SO	
Mesure de terre (continuité et impédance)	FC	

Base réglementaire**TEXTES DE RÉFÉRENCE**

Arrêté ministériel du 1er mars 2004 - Section 5.

CONTENU ET LIMITES DE LA VÉRIFICATION GÉNÉRALE PÉRIODIQUE

La vérification comporte :

- un examen visuel de l'état de conservation (article 9 de l'arrêté du 01/03/2004)
- des essais de fonctionnement des mécanismes et dispositifs de sécurité (article 6 b et c de l'arrêté du 01/03/2004)

Sont exclus de la vérification générale périodique :

- l'examen d'adéquation ;
- la vérification de la conformité de l'équipement ;
- la vérification des dispositions relevant d'autres réglementations ;
- l'examen du contenu du carnet de maintenance.

DOCUMENT MATÉRIALISANT LA VÉRIFICATION

La vérification fait l'objet d'un rapport remis au chef d'établissement. Ce rapport doit être annexé au registre de sécurité cité à l'article R. 4323-25 du Code du travail.

Mentions légales**AVIS FORMULÉS PAR LE VÉRIFICATEUR**

Bon État Apparent (BE) ou Satisfaisant (SA)

Fonctionnement correct (FC)

Sans objet (SO) ou non équipé (NE)

Observation (O), avec renvoi à l'observation détaillée

Non renseigné ou non communiqué (NR)

Non vérifiable (NV) dans le cas d'appareil en panne, d'éléments inaccessibles, par défaut d'accès.

Le présent document rend compte des constats effectués à la date indiquée, dans les limites des vérifications réalisées.

Arrêtés :

- Appareils amovibles

Normes :

- NF C 15-100

Ce document a été validé par son auteur.

Visa de conformité

Fait à : Dépôt MX

Le : 2026-04-01

Vérificateur : Marc ANDRE





MX EVENEMENT SAS

ZAC du Clos St Eloi - BÂTIMENT C1 - 1 rue de la persévérance

77144 CHALIFERT

0179723338

www.mxevenement.com

SIRET : 53067266600043

Label du spectacle : n°921

RAPPORT DE VÉRIFICATION GÉNÉRALE PÉRIODIQUE

Coffret électrique



b32pc16

N° interne : 013745

Date de vérification : 2026-04-01

Informations générales

Date de vérification	2026-04-01
Prochaine échéance	2027-04-01
Vérificateur	Marc ANDRE
Accompagnateur(s)	Guillaume BERTHAULT
Lieu de la vérification	Dépôt MX

Référence vérifiée

Type	Coffret électrique
Type / Modèle	b32pc16
Désignation Interne	b32pc16
Année de mise en service	06/07/2016
Périodicité	annuel
Numéro de coffret / repère de gamme	n°17
Nature du courant	32A
Nombre de phases	Monophasé
Coupure / protection	monopolaire
Classe de tension	Basse Tension
Tension nominal	230v
Fréquence	50 Hz
Distribution du neutre	oui
Nombre de PC	4 à 6
Intensité présumé du courant de court-circuit franc monophasé	lkmono : 4.5kA

Coffret identifié

N° interne	013745
N° de série constructeur	non visible
Marquage CE	oui

Conclusion globale

Conforme

Modifications / remarques éventuelles

-

Observation individuelle

-

Observations générales de la référence

Boitier B32 32A monophasé vers 4xPC16A

Observations générales du rapport

RAPPORT SANS OBSERVATIONS

L'examen et les mesures ont été exécutées conformément aux règles de l'art, au normes UTE et aux textes réglementaires

La vérification de l'état de conservation et les essais de fonctionnement réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'observation ni d'anomalie.

Examen visuel

Critère	Avis	Note
Etat du capot	BE	Protection contre les contacts directs et indirects conforme
Etat des organes de coupure	BE	Sectionnement à l'origine de chaque circuit
Conformité apparente du repérage	BE	
Calibre des dispositifs de protection	-	Conforme
Protection à l'origine de chaque circuit	-	Conforme
Conducteur de Terre	-	Conforme

Examen en fonction

Critère	Avis	Note
Différentiel	SO	absent
Arrêt d'urgence	SO	absent
Convention (PC16 neutre à gauche, phase à droite)	FC	
Inversion de phase (triphasé)	SO	
Mesure de terre (continuité et impédance)	FC	

Base réglementaire**TEXTES DE RÉFÉRENCE**

Arrêté ministériel du 1er mars 2004 - Section 5.

CONTENU ET LIMITES DE LA VÉRIFICATION GÉNÉRALE PÉRIODIQUE

La vérification comporte :

- un examen visuel de l'état de conservation (article 9 de l'arrêté du 01/03/2004)
- des essais de fonctionnement des mécanismes et dispositifs de sécurité (article 6 b et c de l'arrêté du 01/03/2004)

Sont exclus de la vérification générale périodique :

- l'examen d'adéquation ;
- la vérification de la conformité de l'équipement ;
- la vérification des dispositions relevant d'autres réglementations ;
- l'examen du contenu du carnet de maintenance.

DOCUMENT MATÉRIALISANT LA VÉRIFICATION

La vérification fait l'objet d'un rapport remis au chef d'établissement. Ce rapport doit être annexé au registre de sécurité cité à l'article R. 4323-25 du Code du travail.

Mentions légales**AVIS FORMULÉS PAR LE VÉRIFICATEUR**

Bon État Apparent (BE) ou Satisfaisant (SA)

Fonctionnement correct (FC)

Sans objet (SO) ou non équipé (NE)

Observation (O), avec renvoi à l'observation détaillée

Non renseigné ou non communiqué (NR)

Non vérifiable (NV) dans le cas d'appareil en panne, d'éléments inaccessibles, par défaut d'accès.

Le présent document rend compte des constats effectués à la date indiquée, dans les limites des vérifications réalisées.

Arrêtés :

- Appareils amovibles

Normes :

- NF C 15-100

Ce document a été validé par son auteur.

Visa de conformité

Fait à : Dépôt MX

Le : 2026-04-01

Vérificateur : Marc ANDRE





MX EVENEMENT SAS

ZAC du Clos St Eloi - BÂTIMENT C1 - 1 rue de la persévérance

77144 CHALIFERT

0179723338

www.mxevenement.com

SIRET : 53067266600043

Label du spectacle : n°921

RAPPORT DE VÉRIFICATION GÉNÉRALE PÉRIODIQUE

Coffret électrique



b32pc16

N° interne : 016993

Date de vérification : 2026-04-01

Informations générales

Date de vérification	2026-04-01
Prochaine échéance	2027-04-01
Vérificateur	Marc ANDRE
Accompagnateur(s)	Guillaume BERTHAULT
Lieu de la vérification	Dépôt MX

Référence vérifiée

Type	Coffret électrique
Type / Modèle	b32pc16
Désignation Interne	b32pc16
Année de mise en service	06/07/2016
Périodicité	annuel
Numéro de coffret / repère de gamme	n°17
Nature du courant	32A
Nombre de phases	Monophasé
Coupure / protection	monopolaire
Classe de tension	Basse Tension
Tension nominal	230v
Fréquence	50 Hz
Distribution du neutre	oui
Nombre de PC	4 à 6
Intensité présumé du courant de court-circuit franc monophasé	lkmono : 4.5kA

Coffret identifié

N° interne	016993
N° de série constructeur	non visible
Marquage CE	oui

Conclusion globale

Conforme

Modifications / remarques éventuelles

-

Observation individuelle

-

Observations générales de la référence

Boitier B32 32A monophasé vers 4xPC16A

Observations générales du rapport

RAPPORT SANS OBSERVATIONS

L'examen et les mesures ont été exécutées conformément aux règles de l'art, au normes UTE et aux textes réglementaires

La vérification de l'état de conservation et les essais de fonctionnement réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'observation ni d'anomalie.

Examen visuel

Critère	Avis	Note
Etat du capot	BE	Protection contre les contacts directs et indirects conforme
Etat des organes de coupure	BE	Sectionnement à l'origine de chaque circuit
Conformité apparente du repérage	BE	
Calibre des dispositifs de protection	-	Conforme
Protection à l'origine de chaque circuit	-	Conforme
Conducteur de Terre	-	Conforme

Examen en fonction

Critère	Avis	Note
Différentiel	SO	absent
Arrêt d'urgence	SO	absent
Convention (PC16 neutre à gauche, phase à droite)	FC	
Inversion de phase (triphasé)	SO	
Mesure de terre (continuité et impédance)	FC	

Base réglementaire**TEXTES DE RÉFÉRENCE**

Arrêté ministériel du 1er mars 2004 - Section 5.

CONTENU ET LIMITES DE LA VÉRIFICATION GÉNÉRALE PÉRIODIQUE

La vérification comporte :

- un examen visuel de l'état de conservation (article 9 de l'arrêté du 01/03/2004)
- des essais de fonctionnement des mécanismes et dispositifs de sécurité (article 6 b et c de l'arrêté du 01/03/2004)

Sont exclus de la vérification générale périodique :

- l'examen d'adéquation ;
- la vérification de la conformité de l'équipement ;
- la vérification des dispositions relevant d'autres réglementations ;
- l'examen du contenu du carnet de maintenance.

DOCUMENT MATÉRIALISANT LA VÉRIFICATION

La vérification fait l'objet d'un rapport remis au chef d'établissement. Ce rapport doit être annexé au registre de sécurité cité à l'article R. 4323-25 du Code du travail.

Mentions légales**AVIS FORMULÉS PAR LE VÉRIFICATEUR**

Bon État Apparent (BE) ou Satisfaisant (SA)

Fonctionnement correct (FC)

Sans objet (SO) ou non équipé (NE)

Observation (O), avec renvoi à l'observation détaillée

Non renseigné ou non communiqué (NR)

Non vérifiable (NV) dans le cas d'appareil en panne, d'éléments inaccessibles, par défaut d'accès.

Le présent document rend compte des constats effectués à la date indiquée, dans les limites des vérifications réalisées.

Arrêtés :

- Appareils amovibles

Normes :

- NF C 15-100

Ce document a été validé par son auteur.

Visa de conformité

Fait à : Dépôt MX

Le : 2026-04-01

Vérificateur : Marc ANDRE





MX EVENEMENT SAS

ZAC du Clos St Eloi - BÂTIMENT C1 - 1 rue de la persévérance

77144 CHALIFERT

0179723338

www.mxevenement.com

SIRET : 53067266600043

Label du spectacle : n°921

RAPPORT DE VÉRIFICATION GÉNÉRALE PÉRIODIQUE

Coffret électrique



b32pc16

N° interne : 018756

Date de vérification : 2026-04-01

Informations générales

Date de vérification	2026-04-01
Prochaine échéance	2027-04-01
Vérificateur	Marc ANDRE
Accompagnateur(s)	Guillaume BERTHAULT
Lieu de la vérification	Dépôt MX

Référence vérifiée

Type	Coffret électrique
Type / Modèle	b32pc16
Désignation Interne	b32pc16
Année de mise en service	06/07/2016
Périodicité	annuel
Numéro de coffret / repère de gamme	n°17
Nature du courant	32A
Nombre de phases	Monophasé
Coupure / protection	monopolaire
Classe de tension	Basse Tension
Tension nominal	230v
Fréquence	50 Hz
Distribution du neutre	oui
Nombre de PC	4 à 6
Intensité présumé du courant de court-circuit franc monophasé	lkmono : 4.5kA

Coffret identifié

N° interne	018756
N° de série constructeur	non visible
Marquage CE	oui

Conclusion globale

Conforme

Modifications / remarques éventuelles

-

Observation individuelle

-

Observations générales de la référence

Boitier B32 32A monophasé vers 4xPC16A

Observations générales du rapport

RAPPORT SANS OBSERVATIONS

L'examen et les mesures ont été exécutées conformément aux règles de l'art, au normes UTE et aux textes réglementaires

La vérification de l'état de conservation et les essais de fonctionnement réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'observation ni d'anomalie.

Examen visuel

Critère	Avis	Note
Etat du capot	BE	Protection contre les contacts directs et indirects conforme
Etat des organes de coupure	BE	Sectionnement à l'origine de chaque circuit
Conformité apparente du repérage	BE	
Calibre des dispositifs de protection	-	Conforme
Protection à l'origine de chaque circuit	-	Conforme
Conducteur de Terre	-	Conforme

Examen en fonction

Critère	Avis	Note
Différentiel	SO	absent
Arrêt d'urgence	SO	absent
Convention (PC16 neutre à gauche, phase à droite)	FC	
Inversion de phase (triphasé)	SO	
Mesure de terre (continuité et impédance)	FC	

Base réglementaire**TEXTES DE RÉFÉRENCE**

Arrêté ministériel du 1er mars 2004 - Section 5.

CONTENU ET LIMITES DE LA VÉRIFICATION GÉNÉRALE PÉRIODIQUE

La vérification comporte :

- un examen visuel de l'état de conservation (article 9 de l'arrêté du 01/03/2004)
- des essais de fonctionnement des mécanismes et dispositifs de sécurité (article 6 b et c de l'arrêté du 01/03/2004)

Sont exclus de la vérification générale périodique :

- l'examen d'adéquation ;
- la vérification de la conformité de l'équipement ;
- la vérification des dispositions relevant d'autres réglementations ;
- l'examen du contenu du carnet de maintenance.

DOCUMENT MATÉRIALISANT LA VÉRIFICATION

La vérification fait l'objet d'un rapport remis au chef d'établissement. Ce rapport doit être annexé au registre de sécurité cité à l'article R. 4323-25 du Code du travail.

Mentions légales**AVIS FORMULÉS PAR LE VÉRIFICATEUR**

Bon État Apparent (BE) ou Satisfaisant (SA)

Fonctionnement correct (FC)

Sans objet (SO) ou non équipé (NE)

Observation (O), avec renvoi à l'observation détaillée

Non renseigné ou non communiqué (NR)

Non vérifiable (NV) dans le cas d'appareil en panne, d'éléments inaccessibles, par défaut d'accès.

Le présent document rend compte des constats effectués à la date indiquée, dans les limites des vérifications réalisées.

Arrêtés :

- Appareils amovibles

Normes :

- NF C 15-100

Ce document a été validé par son auteur.

Visa de conformité

Fait à : Dépôt MX

Le : 2026-04-01

Vérificateur : Marc ANDRE

